

## Hospice de la Maternité de Montréal.

Fondé en 1845 sous les auspices et avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr Ig. Bourget, l'Hospice de la Maternité est sous la direction des dames de la Miséricorde.

Les étudiants en médecine y sont admis tous les jours sous la direction de leurs Professeurs.

C'est l'établissement de ce genre, en Canada, qui fournit le plus aux étudiants les moyens de s'instruire et de se rendre capable dans cette branche de l'art médicale. Le nombre des patientes, la variété des cas, les accidents divers qui surviennent soit pendant la grossesse, soit durant l'accouchement, l'accès facile qu'ont les étudiants de suivre les maladies, tout concourt à les faire bénéficier des avantages précieux qu'offre cette institution.

Le Clinique d'Obstétrique pratique y est sous la direction de M. le Dr Th. E. d'Odet d'Orsonnens, Professeur de Clinique Obstétricale et de M. le Dr J. A. Leblanc, Médecin de cet hospice, lequel est, sans contredit, le plus vaste qui soit attaché à aucune Ecole de Médecine de la Puissance.

Les professeurs titulaires sont, de droit, médecins consultants à ces hospice.

---

## DISPENSAIRES.

L'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal a établi, pour l'avantage de ses étudiants, plusieurs Dispensaires, dont elle a le contrôle absolu. Le plus important est, sans contredit, le Dispensaire de l'Asile de la Providence. Le nombre de malades qui viennent tous les jours à la Consultation, la variété de leurs maladies, et l'assiduité des médecins qui sont chargés du service médical, tout rend ces Dispensaires d'une grande utilité pour les élèves qui assistent à l'examen des malades, reçoivent des médecins de service les explications nécessaires, et se rendent ainsi compte des besoins habituels de la pratique de médecine. Les Étudiants de troisième et de quatrième année visitent à domicile, sous la direction des médecins de ces établissements, ceux des malades qui ne peuvent se rendre aux dispensaires.

Le Dispensaire de St-Joseph, sous la direction des Révérendes Dames de l'Hôpital Général est aussi à la disposition des élèves de notre École.

### Dispensaire d'Ophthalmologie.

M. le Dr Ed. Desjardins a établi depuis plusieurs années un Dispensaire pour le traitement exclusif des maladies des yeux.

C'est avec un vif plaisir que ce médecin oculiste a mis ce Dispensaire à la disposition des Étudiants en Médecine de notre École, qui peuvent ainsi assister à ces cliniques et profiter de son expérience.